

GLOSSAIRE GÉNÉALOGIQUE

A

<i>Ab intestat</i>	Individu décédé sans testament.
Acte	Pièce écrite, rédigée selon certaines règles formelles, constatant un fait, une convention, une obligation ou enregistrant une déclaration.
Actes	Recueil de procès-verbaux, de communication.
Adultérin	Enfant né d'une relation extraconjugale, d'un adultère.
Affin	Individus unis entre eux par le mariage, l'union, de l'un des leurs.
Affinité	Parenté par alliance. Lien de parenté établi par alliance entre un époux et les parents du conjoint.
Affinité spirituelle	Lien établi par le baptême entre les parrains et marraines et les filleuls(les).
Agnat	Ascendant ou descendant par les hommes.
Agnatique	Parenté, lignée généalogique ascendante ou descendante par les mâles.
Aïeul(e)	Grand-père ou grand-mère.
Aïeux	Au pluriel. Ensemble des ancêtres d'un individu.
Aîné	Enfant né en premier.
Alliance	Union par le mariage, liens civils entre les époux et les parents du conjoint.
Allié	Apparenté, allié par le mariage. Terme juridique désignant l'établissement de droit, devoir, obligation et interdiction pour les parents du conjoint du fait du mariage.

Ancêtre	Ascendant d'un individu ou d'une famille, antérieur aux parents et aux aïeux (grands-parents). Personne à l'origine d'un clan, d'une tribu, d'une lignée.
Apparenté	Allié par le mariage.
Arbre généalogique	Représentation graphique (arbre) de tous les membres d'une famille au fil des siècles, dont les ramifications montrent les filiations et les différentes branches.
Armoirie	Héraldique. Insignes en couleur, propre à un individu, à une famille ou à une collectivité respectant les règles du blason.
Armoiries	Nom féminin pluriel. Ensemble des emblèmes symboliques de l'écu et de ses ornements.
Armorial	Recueil d'armoiries.
Ascendant	Ancêtre direct.
Auteur	Ancêtre à partir duquel on débute une étude généalogique, synonyme de <i>de cujus</i> .

B

Bans	Au pluriel. Proclamation publique et solennelle d'un futur mariage, religieux ou civil.
Baptême	Dans la religion chrétienne, sacrement premier et fondamental qui constitue le signe juridique et sacré de l'insertion dans l'Eglise du Christ et dans la vie chrétienne.
Benjamin	Enfant le plus jeune d'une famille, le dernier-né.
Blason	Ensemble des règles et des termes qui codifient la composition et la description d'une armoirie.
Branche	Partie, division, ramification d'un arbre généalogique. Ex : la branche paternelle, la branche cadette d'une famille...

C

Cadastre	Registre public dans lequel étaient inscrits les renseignements sur la surface et la valeur des propriétés foncières dans le but d'en fixer l'imposition.
Cadet	Second né d'une famille. La branche cadette d'une lignée est issue d'un cadet.
Cartulaire	Registre manuscrit du Moyen Age où les grands propriétaires civils (seigneurs, villes, corporations) ou ecclésiastiques (évêchés, abbayes, chapitres, monastères) faisaient recopier les chartres établissant leurs droits, titres de propriété et privilèges.
Charte	Acte, document octroyant (à une personne, une famille, une institution, une collectivité) un privilège, une franchise, un titre de propriété ou de vente et prouvant leurs droits.
Chartier	Registre regroupant l'ensemble des chartes d'une famille, d'une institution, d'une collectivité ou d'une corporation, ensemble des documents officiels prouvant la légitimité des biens, des titres ainsi que des privilèges et des droits.
Cognat	Descendant ou ascendant unis par des liens de parenté sans distinction de ligne.
Cognatique	Parenté, mode de filiation non unilinéaire ascendante ou descendante passant indifféremment par les hommes ou par les femmes. Par extension, en généalogique, une généalogie cognatique étudie la filiation par les femmes, bien que le terme de généalogie utérine soit plus juste.
Collatéral	Parent descendant d'un ancêtre commun sans descendre les uns des autres, par exemple les oncles, les tantes, les cousins.
Communauté	Groupe social, ethnique, politique dont les membres vivent ensemble ou ont des biens, des intérêts communs. Droit. Usage commun d'une chose indivisible. Régime matrimonial.
Consanguin	Filiation.

	Parent issu du côté paternel. Les frères consanguins sont issus du même père mais d'une mère différente.
Consanguinité	Parenté proche entre deux conjoints.
Conscription	Inscription, chaque année, sur les rôles militaires des jeunes gens ayant atteint l'âge légal pour effectuer leurs services militaires.
Cote	Code alphabétique et numérique d'identification et de classification des documents dans les services d'archives ou les bibliothèques.
Cousin germain	Cousin, enfant de l'oncle ou de la tante d'une personne, cousin partageant au moins un grand-parent en commun.
Cousin issu de germain	Cousin, enfant d'un cousin germain, cousin partageant au moins un arrière-grand-parent en commun.

D

<i>De cujus</i>	Individu dont on établit l'arbre généalogique.
Degré de parenté	Nombre permettant de mesurer la distance, ou la proximité entre deux membres d'une même famille en comptant le nombre de génération séparant les deux individus. La mesure du degré de parenté est différente en droit civil et droit canon.
Descendance	Ensemble des personnes issues d'un individu ou d'un couple. Relation de parenté entre un ancêtre et sa lignée.
Dévolution	Transfert, transmission d'un bien, d'un droit d'une personne à une autre. La dévolution successorale désigne le passage des droits héréditaires au degré subséquent, à défaut au degré précédent ou à une autre ligne à défaut de la première par renonciation ou extinction de la lignée.
Dispense pour affinité	Accord donné par un évêque pour un mariage entre individus liés par une affinité.

Dispense pour consanguinité	Accord donné par l'Église catholique (évêque ou pape) pour autoriser un mariage entre deux individus apparentés.
Divorce	Rupture légale du mariage définitivement établie en 1884. Le jugement de divorce est porté en marge : sur l'acte de mariage en 1886 et sur l'acte de naissance en 1932.

E

Endogamie	Pratique sociale d'union entre individus originaires d'un même lieu, d'un même groupe social.
Enfant naturel	Enfant conçu hors mariage.
Etat civil	Ensemble des éléments relatifs à la personne et à son identité d'après les actes publics de l'administration, déclarés en mairie dans chaque commune. Les actes d'état civil concernent le nom et le prénom, la date et le lieu de naissance, le mariage et le décès.
Exogamie	Pratique sociale d'union entre individus originaires de lieux ou de groupes sociaux différents.

F

Famille	Communauté d'individus réunis par des liens de parenté.
Famille nucléaire	Couple avec enfant, les parents et les enfants.
Filiation	Lien unissant ascendants et descendants, transmettant la parenté.
Filiation unilinéaire	Mode de filiation ne tenant compte que de l'une des ascendances, soit l'ascendance

	maternelle (matrilinéaire), soit l'ascendance paternelle (patrilinéaire).
Frère (sœur) germain(e)	Enfants issus du même père et de la même mère.

G

Gedcom	Désignation française venant de l'acronyme « GENEalogical Data COMMunication », création des Mormons pour permettre l'échange des données de leur communauté. Cette norme informatique est devenue un standard international dont la spécificité est de faciliter l'échange des données généalogiques entre plusieurs systèmes ou logiciels.
Gène	Unité, constitué par l'ADN, qui conserve et transmet les propriétés héréditaires des êtres vivants grâce aux chromosomes.
Génération	Degrés successifs d'une filiation ou d'une généalogie. Démographie : ensemble des individus qui, à la même époque, appartiennent à la même tranche d'âge. Le temps séparant deux générations est estimé à 30 ans.
Génétique	Science des lois de l'hérédité.

H

Héraldique	Science qui a pour objet l'étude des armoiries.
Homogamie	Union entre personnes d'une même classe sociale.

Homonymie	Personnes différentes dont le nom de famille s'écrit ou se prononce de manière identique.
Hypothèque	Enregistrement des créances et des actes de mutation de biens par l'inscription et la transcription dans des registres dans le bureau de la conservation des hypothèques, créé pour chaque arrondissement, afin d'en assurer la publicité et la conservation. Les hypothèques ont été créées par la loi du 11 brumaire de l'an VII.

I

Illégitime	Enfant né hors mariage.
Implexe	Ancêtre apparaissant à plusieurs endroits dans un arbre généalogique. Terme indiquant l'union entre deux ancêtres apparentés. Ce terme est utilisé pour qualifier le phénomène par lequel chaque individu a un nombre réel d'ascendants inférieur au nombre théorique de ses ascendants, ainsi que le rapport entre le nombre réel et le nombre théorique mathématique d'ascendants d'un individu.

L

Lignage	Ensemble des descendants, de filiation unilinéaire, d'un(e) ancêtre commun(e), connu et nommé.
Lignée	Ensemble de la descendance, de la postérité d'un individu.

M

Matriarcat	Régime juridique ou social dans lequel la mère a le rôle de chef de famille.
Matrilinéaire	Mode de filiation et d'organisation sociétale dans lequel seule l'ascendance maternelle est prise en compte dans la transmission héréditaire du nom, des droits ou de l'appartenance à un clan, un groupe ou une classe.
Matronymat	Système dans lequel le nom de famille de la mère se transmet à ses descendants.
Matronyme	Nom de famille transmis par la mère.

N

Naturalisation	Action de conférer la nationalité d'un pays à un individu qui ne la possède pas en raison de sa naissance.
Naturaliser	Accorder une nouvelle nationalité à un étranger ou un apatride.
Notaire	Officier public chargé de recevoir, rédiger, faire enregistrer et conserver les actes, les contrats passés entre des particuliers, des personnes morales, afin de leur conférer un caractère authentique et obligatoire.

O

Officialité	Tribunal ecclésiastique chargé de rendre la justice par l'évêque dans l'Eglise catholique romaine.
Officier d'état civil	Fonctionnaire rattaché à une mairie, chargé d'instruire, d'enregistrer et de conserver les

	actes d'état civil : naissance, mariage et décès.
Onomastique	Science de l'étude des noms propres, divisée en deux disciplines, l'anthroponymie (étude des noms de personnes) et la toponymie (étude des noms de lieux).

P

Paléographie	Etude des écritures anciennes.
Parenté	Relation de consanguinité ou d'alliance unissant des individus entre eux, rapport entre personnes descendantes les unes des autres ou ayant un ancêtre commun, fondée sur l'existence réelle ou supposée de filiation commune, d'alliance ou d'adoption. La parenté par mariage est nommée affinité, celle donnée par l'adoption : affiliation. Droit. Etat des personnes liées par une filiation.
Parentèle	Ensemble des individus vivants ayant un lien de parenté.
Paroisse	Circonscription ecclésiastique, subdivision du diocèse, confiée en titre à un curé ou à un pasteur pour les protestants.
Patriarcat	Forme d'organisation juridique et sociale dans laquelle l'homme, sous la figure du père de famille, exerce le pouvoir dans les domaines politiques, économiques et religieux et possède une autorité juridique, notamment sur son épouse.
Patrilineaire	Type d'organisation sociale et juridique dans laquelle seule compte l'ascendance du père pour la filiation et la transmission héréditaire du nom, des droits et de l'appartenance à la lignée, au clan, au groupe ou à la classe.
Patronyme	Nom de famille transmis par le père.
Postérité	Descendance d'un individu, d'un couple.
Puiné	« Né après ».

Q

Quartier	Terme synonyme de grand-parent et par extension d'ancêtre, utilisé à l'origine par l'aristocratie pour prouver sa noblesse. Ensemble des ancêtres d'une même génération. Une généalogie par quartier est une méthode de recherche consistant à remonter son arbre généalogique par génération et par groupe d'ancêtres, les quatre grands-parents, les huit arrière grands parents, ...
-----------------	---

S

Série	Ensemble d'archives classées d'après la matière, le domaine, la période, la provenance. Les séries sont identifiées par une lettre.
--------------	---

T

Testament	Acte juridique, document écrit par lequel le testateur dispose de sa succession.
Toponymie	Science étudiant les noms de lieux.

U

Utérin

Enfant issu d'une même mère mais de pères différents.